

mesure de mettre les sommes d'argent nécessaires. Au contraire, le premier ministre de l'Ontario, ce matin, a parlé de développement technologique du côté des trains à grande vitesse. On est d'accord sur cela, mais encore faut-il, monsieur le Président, qu'on ait la logique de ne pas «supporter» des services que les Québécois, comme les autres, n'utilisent plus, ou à peu près, aujourd'hui.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, à titre de responsable de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada. Mardi dernier, à 12 h 45, la société Cameco a déclaré un déversement de 440 000 gallons d'eau de mine non traitée contenant de l'arsenic et du radium 226 à sa mine de Rabbit Lake, dans le nord de la Saskatchewan.

D'après les tests préliminaires, il n'y aurait actuellement plus de danger, mais il faudra répondre à quelques graves questions. Pourquoi a-t-on mis 11 heures pour déclarer un déversement de cette importance, alors que le matériel de surveillance était en marche? Ce déversement est-il lié au licenciement de 96 travailleurs en juin dernier, en prévision de la privatisation? Des représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique étaient-ils sur place au moment où l'incident s'est produit et quel était leur rôle? Le ministre a-t-il l'intention d'ordonner immédiatement une enquête publique sur ce qui ressemble fort à une désorganisation totale du système de réglementation de l'énergie nucléaire?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Nous examinons très soigneusement l'incident qui s'est produit à la mine de Collins Bay, qui se trouve près de Rabbit Lake, en Saskatchewan. Je voudrais tout d'abord signaler au député que la mine de Collins Bay était fermée depuis près de trois mois. Le pompage avait pour but d'empêcher qu'elle ne soit inondée. Ensuite, l'eau en question était donc principalement de l'eau de ruissellement et de pluie. La Commission de contrôle de l'énergie atomique a une personne sur place.

Il y a une chose que le député a dite qui ne concorde pas avec les renseignements que j'ai reçus. Il a affirmé

que le système de surveillance était en marche. Or, on m'a dit qu'il ne fonctionnait pas et cela fait partie des questions que la CCEA cherche à élucider.

En ce qui concerne la teneur en arsenic, en nickel et en matières radioactives, on m'a également confirmé aujourd'hui ce que le député a dit, c'est-à-dire que, d'après les études préliminaires, les concentrations sont bien en deça des limites autorisées en Saskatchewan. Cependant, il est certain que je tiens à obtenir des réponses précises à cet égard.

**M. Funk:** Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Comme il le sait, on se demande vraiment si ces limites sont en fait sûres à notre époque, étant donné ce qu'on sait.

Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Comme il le sait, cette eau se trouve maintenant dans le lac Wollaston. Mille deux cents personnes dépendent du lac Wollaston pour leur nourriture, leur gagne-pain et leur eau potable. Pourquoi ces gens n'ont-ils pas été informés immédiatement? Pourquoi Ed Benoiaie, le chef, n'a-t-il obtenu une réponse franche que 20 heures après qu'on eut découvert ce déversement, 18 heures après qu'il eut survolé l'endroit et 14 heures après qu'il eut téléphoné à la mine pour avoir de l'information? Avait-on recommandé au personnel de la CCEA sur place de ne pas répondre aux questions du chef?

**M. Epp:** Monsieur le Président, en réponse à cette deuxième question, je vais renvoyer mon honorable collègue à la dernière partie de ma réponse. Je ne puis répondre à l'allégation contenue dans la question. Ma position à titre de ministre, c'est que c'est la CCEA qui a effectivement découvert la fuite. Je le répète, j'ai reçu pour information que le système de surveillance n'a pas fonctionné durant 15 à 17 heures. La CCEA est actuellement sur place.

Nous avons rencontré les dirigeants de la société et les représentants de la province de Saskatchewan. Le ministre de l'Environnement et moi avons également discuté de l'affaire aujourd'hui. Nous voulons des réponses à propos de ce qui s'est produit. Nous voulons que l'accident fasse l'objet d'une enquête complète et qu'on en fasse connaître les résultats. Je tiens vraiment, tout comme mon collègue de l'Environnement, j'en suis sûr, non seulement à obtenir cette information mais aussi à la rendre publique pour faire savoir aux gens ce qui s'est produit, quel a été le niveau de danger, le cas échéant, et comment on peut remédier à la situation de sorte que cela ne se reproduise plus.